Fiche Produit

GARANTIES SANTÉ
RÉSIDENTS EHPAD-USLD

Cibles

- **Les résidents en EHPAD, USLD et MAPAD.**

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
USLD : Unité de Soins Longue Durée
MAPAD : Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes

Des garanties complètes qui couvrent les besoins essentiels :

- **Soins courants :**
  - Dépassements des honoraires médicaux jusqu'à 280 %.
- **Hospitalisation :**
  - Honoraires médicaux jusqu'à 250 % et jusqu'à 60 € /jour pour la chambre particulière en médecine et chirurgie.
- **Prévention :**
  - Vaccins non remboursés par la Sécurité Sociale jusqu'à 160 € /an.
  - Séances de pédicures, podologues et médecines douces jusqu'à 240 € / an.
- **Optique :**
  - Équipement 100 % Santé, sans reste à charge.
  - Forfait équipement jusqu'à 440 €.
  - Chirurgie réfractive jusqu'à 330 € /oeil.
- **Dentaire :**
  - Équipement 100 % Santé, sans reste à charge.
  - Prise en charge des prothèses (équipements libres) jusqu'à 360 %.
- **Aides auditives :**
  - Équipement 100 % Santé, sans reste à charge.
  - Forfaits équipements libres jusqu'à 1 260 € par oreille.
  - Entretien des appareils jusqu'à 270 % + 40 € /an.

LES PLUS DU CONTRAT

- Contrat responsable 100 % Santé.
- Tarifs jusqu'à 50 % moins chers qu'une complémentaire santé seniors du marché.
- Garanties adaptées aux besoins des résidents en EHPAD, USLD et MAPAD.
- 5 formules complètes au choix.
- 4 tranches tarifaires par âge : moins de 60 ans / 60-69 ans / 70-79 ans / 80 ans et plus.
- Pas de délai d'attente.
- Pas de limite d'âge à la souscription
- Pas de questionnaire médical.
- Tarifs uniques en France Métropolitaine.

FP_EHPAD-USLD_202305_1

ITELIS, un réseau de soins adapté

13 000 PROFESSIONELS DE SANTÉ PARTOUT EN FRANCE.

AUDIO
3 300 Audioprothésistes

Tarifs préférentiels : -15 % sur les accessoires, jusqu'à -15 % sur les aides auditives et à partir de -10 % sur les produits d'entretien.

Test de l'ouïe en ligne / Appareils de marques exclusivement

DENTAIRE
5 800 Chirurgiens-Dentistes

4h maximum pour confirmer un rendez-vous d'urgence

Tarifs négociés pour les soins non pris en charge par la réforme 100 % Santé

Exemple pour une pose de couronne sur implant : l'assuré dépensera 650 € maximum avec le réseau de soins ITELIS au lieu de 1 000 € hors réseau (exx : département 92 - Source : http://annuairesante.ameli.fr).

OPTIQUE
3 300 Opticiens

Tarifs préférentiels : jusqu'à -40 % sur les verres, -25 % sur les montures et -30 % sur la chirurgie réfractive

Test de vue en ligne

Déplacement de l'opticien en résidence

Garantie casse

HOSPIWAY

Conseils pratiques, avant, pendant ou après l'hospitalisation

Annuaire des hôpitaux et cliniques

Évaluation des charges financières

Une expertise en cancérologie (18 centres UNICANCER)

BIEN-ÊTRE

Accès à des professionnels qualifiés et agréés (ostéopathie-chiropraxie, psychologie et diététique) sélectionnés par ITELIS

Tarifs préférentiels sur les consultations

Un espace adhérent simple et fonctionnel

CARTE DE TIERS-PAYANT

Téléchargement et impression de la carte tiers-payant

REMBOURSEMENTS

Envoi des devis et factures / Estimation des remboursements

Visualisation et suivi des remboursements

Téléchargement des feuilles de prestations

INFORMATIONS PERSONNELLES

Accès et possibilité de modifier les informations personnelles et bancaires

ITELIS

Accès aux services proposés par le réseau de soins ITELIS

GÉOLOCALISATION

Géolocalisation des professionnels de santé

FP_EHPAD-USLD_202305_1

Modalités de souscription

- **Souscription dématérialisée** à partir de votre Extranet courtiers Apivia Courtage
- Possibilité d'opter pour la **signature électronique.**
- **Tarification et souscription simples et intuitives.**
- **Adhésion possible à J+1.**

Modalités de gestion

- **Date d'effet :** l'adhésion prend effet à la date indiquée sur le bulletin d'adhésion, au plus tôt le lendemain de la signature électronique ou au lendemain de la réception de l'adhésion.
- **Échéance principale :** 1er janvier de chaque année.
- **Paiement des cotisations** par prélèvement automatique au choix de l'adhérent : mois, trimestre, semestre ou année.

Pièces à fournir

En complément du bulletin d'adhésion rempli et signé, les pièces suivantes seront à déposer sur votre Extranet courtiers Apivia Courtage pour valider la souscription :

- Photocopie de votre attestation de Sécurité Sociale, document papier joint à la carte vitale.
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).
- Mandat de prélèvement SEPA rempli et signé pour le prélèvement des cotisations.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) pour le virement des remboursements et le prélèvement des cotisations.
- **Pour les personnes n'étant pas sous mesure de protection juridique :** justificatif d'hébergement.
- **Pour les personnes placées sous mesure de protection juridique :** copie du jugement ou de l'ordonnance.
- **Si représentation « Autres » :** procuration + pièce d'identité de la personne signataire (copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport).

Pièces adressées

En retour de la validation de l'adhésion, l'assuré recevra :

- le certificat d'adhésion
- le guide de bienvenue
- le tableau de garanties
- les statuts de la mutuelle
- le règlement mutualiste

Un email de confirmation sera adressé au courtier.

- **Carte de tiers-payant :**

Mise à disposition sur l'espace adhérent :

- Si la date d'effet est inférieure à un mois : la carte sera disponible à **J+1** de la souscription du contrat.
- Si la date d'effet est supérieure ou égale à un mois : la carte sera disponible **1 mois** avant la prise d'effet

Une version papier peut être adressée sur demande par email via l'espace adhérent ou par téléphone.

- **Vos interlocuteurs :**

Service commercial

- Téléphone : 0 800 876 934
- Email :

service.animation@apivia-courtage.fr

Service gestion / vie de contrat

- **Courtiers :**

Téléphone : 02 98 65 85 75

Email : apporteursapivia@generation.fr

- **Assurés :**

Téléphone : 02 98 65 86 00

Ou via leur espace adhérent

https://assure.generation.fr

ou sur l'appli Génération

FP_EHPAD-USLD_202305_1

L'offre Garanties Santé "Résidents EHPAD/USLD" est distribuée par le réseau d'Apivia Courtage - SAS au capital de 20 000 000 € - RCS Tours 490 625 662 - Siège social : 108 rue Ronsard, 37100 Tours - ORIAS n° 09 051 617 (www.orias.fr).
L'offre est assurée par la Mutuelle GSMC- Mutuelle Nationale soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le n° 324 310 614 dont le siège social est situé au 95 rue de Jemmapes, 59800 Lille.
Le contrat est géré par Génération, courtier conseil en gestion, Société par Actions Simplifiées au capital de 102 766,40 €, inscrite au R.C.S. de Quimper sous le n° 410 069 066, enregistrée auprès de l'ORIAS sous le n° 0700842 – www.orias.fr, dont le siège social - est situé 12 bis rue de Kerogan, 29000 Quimper.
Exercent sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place de Budapest – CS 92459- 75436 Paris Cedex 09.